



## PROCES-VERBAL

Numéro : 04/2021

<b>ÉMANANT DE :</b>	Madame Jeannette Mathis, Secrétaire du CI
<b>OBJET :</b>	<b>Séance ordinaire du Conseil intercommunal</b>
<b>DATE :</b>	Jeudi 28 octobre 2021 (Ouverture à 18H30 – Clôture à 18H50)
<b>LIEU :</b>	Salle du Conseil - Lutry
<b>DESTINATAIRE(S) :</b>	Membres du Conseil intercommunal
<b>POUR INFO :</b>	Comité de direction Police Lavaux

En l'absence de M. le Président Marc-André Cossy, M. Olivier Rodieux, Vice-Président du Conseil intercommunal, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous, membres du Conseil intercommunal et membres du Comité de direction, ainsi qu'au Commandant Raphaël Cavin, secrétaire du CODIR.

### APPEL NOMINAL

### Membres

Le Vice-Président demande à la secrétaire de procéder à l'appel nominal.

<b>PRESENTS :</b>	Comité de direction : MM. Christophe CHAPPUIS, Jean-François CHEVALLEY, Mauro CONTARDO, Jean-Paul Demierre, Patrick SUTTER, Serge TETTONI	6
	Conseil intercommunal : selon la liste de présence	18
<b>ABSENTS EXCUSES</b>	Conseil intercommunal : Mmes Paola JUAN, Elodie MARGUERAT, MM. Laurent BEGUELIN, Matthieu CHEVALLEY, Marc-André COSSY, Basile DEBRAINE, François LAHODA	7
<b>TOTAL DES PRESENCES</b>		<hr/> 25

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

La majorité absolue est de 9.

## **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Assermentation
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2021
- 4) Communications du Bureau
- 5) Dépôt de motions et de postulats
- 6) Préavis N° 04/2021 – Compétences financières du Comité de direction en matière de crédits complémentaires pour la législature 2021-2026
- 7) Préavis N° 05/2021 – Autorisation générale de plaider à accorder au Comité de direction pour la législature 2021-2026
- 8) Préavis N° 06/2021 – Rétributions du Comité de direction pour la législature 2021-2026
- 9) Discussion / votation sur les motions et postulats déposés au pt 5) de l'ordre du jour
- 10) Communications du Comité de direction
- 11) Propositions individuelles et divers.

Aucune modification n'étant demandée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## **2. ASSERMENTATION**

Mme Florence GROSS, déléguée de Bourg-en-Lavaux, absente le 1<sup>er</sup> juillet 2021, est assermentée par le Vice-Président du Conseil intercommunal M. Olivier Rodieux.

Le Vice-Président donne lecture de la formule du serment prescrit par la loi. A l'appel de son nom, Mme Gross solennise la promesse. Elle est, de ce fait, installée en qualité de membre du Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux (APOL) pour entrer immédiatement en fonction pour la législature 2021-2026.

L'assemblée se lève pour l'assermentation du Conseil intercommunal, organe législatif de l'association.

## **3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2021**

La relecture du procès-verbal du 16.09.2021 n'est pas demandée.

Aucune remarque n'étant formulée, le Vice-Président passe au vote. Le procès-verbal de la séance du 16 septembre 2021 est accepté à l'unanimité.

## **4. COMMUNICATIONS DU BUREAU**

M. Olivier Rodieux, Vice-Président du Conseil intercommunal, n'a aucune communication pour cette séance.

## **5. DEPOT DE MOTIONS ET DE POSTULATS**

Le Vice-Président du Conseil intercommunal, M. Olivier Rodieux, demande si un membre souhaite déposer une motion ou un postulat.  
Personne n'en manifeste la demande, le Vice-Président clôt le point 5) de l'ordre du jour.

## **6. PREAVIS No 04/2021 – COMPETENCES FINANCIERES DU COMITE DE DIRECTION EN MATIERE DE CREDITS COMPLEMENTAIRES POUR LA LEGISLATURE 2021-2026**

M. Olivier Rodieux donne la parole au rapporteur de la Commission de gestion, M. Yves Kazemi.

M. Kazemi remercie le Président et lit les conclusions du rapport de la Commission de gestion chargée de l'étude de ce préavis.

Aucune question concernant le préavis et le rapport de la Commission de gestion.

Sans autre remarque, le Vice-Président Olivier Rodieux clôt la discussion, et passe au vote pour le préavis No 04/2021.

### **Votation :**

Le Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

vu le préavis No 04/2021 du Comité de direction du 16.9.21 relatif aux compétences financières du Comité de direction en matière de crédits complémentaires pour la législature 2021-2026

vu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet, porté à l'ordre du jour

### **décide**

d'accorder au Comité de direction une autorisation arrêtant la limite des crédits complémentaires à CHF 50'000.- par cas, pour la législature 2021-2026,

à l'**unanimité**, pas d'avis contraire et pas d'abstention.

## **7. PREAVIS No 05/2021 – AUTORISATION GENERALE DE PLAIDER A ACCORDER AU COMITE DE DIRECTION POUR LA LEGISLATURE 2021-2026**

M. Olivier Rodieux donne la parole au rapporteur de la Commission de gestion, M. Yves Kazemi.

M. Kazemi remercie le Président et lit les conclusions du rapport de la Commission de gestion chargée de l'étude de ce préavis.

Aucune question concernant le préavis et le rapport de la Commission de gestion.

M. Rodieux apporte une correction sur le rapport de la COGEST concernant les préavis 04-05-06/2021, en 1<sup>ère</sup> page, 1<sup>er</sup> paragraphe. Il conviendrait d'utiliser le terme « représentée » plutôt que « formée » pour énumérer les membres présents à la séance de travail de la Commission. M. Kazemi en prend note et précise qu'un exemplaire du

rapport dûment signé par les membres présents de la Commission, sera remis à la secrétaire pour ses dossiers.

Sans autre remarque, le Vice-Président Olivier Rodieux clôt la discussion, et passe au vote pour le préavis No 05/2021.

**Votation :**

Le Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

vu le préavis No 05/2021 du Comité de direction du 16.9.21, sur une autorisation générale de plaider à accorder au Conseil de direction pour la législature 2021-2026

vu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet, porté à l'ordre du jour

**décide**

d'accorder une autorisation générale de plaider au Comité de direction de l'Association Police Lavaux pour la législature 2021-2026,

à l'unanimité, pas d'avis contraire et pas d'abstention.

**8. PREAVIS No 06/2021 – RETRIBUTIONS DU COMITE DE DIRECTION POUR LA LEGISLATURE 2021-2026**

M. Olivier Rodieux donne la parole au rapporteur de la Commission de gestion, M. Yves Kazemi.

M. Kazemi remercie le Président et lit les conclusions du rapport de la Commission de gestion chargée de l'étude de ce préavis.

Aucune question concernant le préavis et le rapport de la Commission de gestion.

Sans autre remarque, le Vice-Président Olivier Rodieux clôt la discussion, et passe au vote pour le préavis No 06/2021.

**Votation :**

Le Conseil intercommunal de l'Association Police Lavaux

vu le préavis No 06/2021 du Comité de direction du 16.9.21, sur les rétributions du Comité de direction pour la législature 2021-2026,

vu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet, porté à l'ordre du jour

**décide**

d'accorder une prestation horaire de CHF 60.-, tous frais inclus, aux membres du CODIR in corpore, pour les mandats spécifiés plus avant pour la législature 2021-2026,

à l'unanimité, pas d'avis contraire et pas d'abstention.

**9. DISCUSSION / VOTATION SUR LES MOTIONS ET POSTULATS DEPOSES AU POINT 5) DE L'ORDRE DU JOUR**

Attendu qu'il n'y a pas eu de dépôts de motion et/ou de postulat au point 5) de l'ordre du jour, le Vice-Président du Conseil intercommunal M. Olivier Rodieux clôt ce point.

## 10. COMMUNICATIONS DU COMITE DE DIRECTION

M. le Président du Comité de direction, Jean-Paul Demierre remercie le Conseil intercommunal pour sa participation et la Commission de gestion pour son travail. Il salue une dernière fois le Conseil en tant que Président et passe le témoin à M. Patrick Sutter, qui reprend le flambeau. M. Demierre restera à ses côtés, à disposition en cas de question.

Agenda 2021 : la séance prévue en réserve le 25.11.2021 est annulée.

Agenda 2022 : le calendrier des séances CODIR, COGEST et CI pour l'année 2022 sera transmis par courriel à tous les membres.

Sans autre remarque, le Vice-Président Olivier Rodieux clôt la discussion.

## 11. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

La parole n'étant pas demandée et l'ordre du jour épuisé, M. Olivier Rodieux remercie l'audience et clôt la séance.

La secrétaire passe ensuite au contre-appel.

La séance est levée à 18H50.

M. le Commandant Cavin invite les membres du CODIR et du Conseil intercommunal à le suivre jusqu'au poste de police, pour une visite guidée des locaux, suivie d'un apéritif. Les mesures sanitaires COVID seront appliquées et le pass sanitaire obligatoire pour l'apéritif à l'intérieur.

### Au nom du Conseil intercommunal

**O. Rodieux**

Le Vice-Président



**J. Mathis**

La secrétaire



